

## **Déclaration AdCV 28 novembre 2019**

Pour la très grande majorité des communes représentées à cette Assemblée la péréquation est devenue la préoccupation principale de cette législature. Je n'ai pas besoin de vous rappeler que la péréquation était aussi une des principales raisons pour la création de l'AdCV en 2002.

Si le transfert de ressources de communes à forte fiscalité vers celles moins favorisées est équitable et preuve de solidarité, il n'en est pas ainsi pour la facture sociale, qui représente environ deux tiers des transferts péréquatifs.

Si les communes ont accepté en 2002 de participer au financement de la facture sociale du canton, ce fut aussi preuve de solidarité avec le canton à un moment où les finances cantonales étaient en mauvais état. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. Au contraire, c'est les finances communales qui virent vers le rouge, si elles n'y sont pas déjà - la situation de quelques unes, dont Rolle, est devenue inquiétante.

Dans le cas de Crans, en 2020: notre marge d'autofinancement est négative de plus de Fr. 1,5 million, nous payerons 97,6% de nos impôts au canton et nous aurons besoin de l'emprunt pour faire tourner le ménage communal régulier. Comme disait récemment Denys Jacquet, nous ne sommes pas une commune riche - nous avons quelques contribuables riches. Nous envisageons une action en droit contre le canton.

La facture sociale est le cancer qui ronge actuellement notre autonomie communale en nous enlevant le contrôle sur nos propres finances et empêchant les investissements et autres dépenses nécessaires pour mener à bien les tâches qui nous incombent.

Les Syndics de Rolle et de Crans ont donc décidé la création d'un Mouvement contre la Facture Sociale et vous invitent à vous joindre à nous pour combattre ce cancer.

Il ne s'agit pas d'une nouvelle association intercommunale en plus de celles qui existent déjà mais d'un groupe de réflexion et d'action dont le but est d'accélérer la réforme du système actuel dans la perspective d'une reprise totale de la facture sociale par le canton. Nous craignons qu'une reprise partielle nous laisse de nouveau vulnérables aux aléas et caprices d'un système totalement imprévisible et hors contrôle.

Quelques chiffres avant de terminer:

La part totale des communes du financement de la facture sociale en 2020 est chiffrée à Fr.825 millions. De cette somme

Fr. 41,7 millions (5%) sont financés par 6 communes avec une population de seulement 4'838 (0,6% de la population du canton);

Fr. 94,5 millions (11,5%) sont financés par 13 communes avec une population de 16'171 (2% de la population du canton);

**Fr. 241 millions (29%) sont financés par 31 communes avec une population de 10% de celle du canton;**

**Fr. 281 millions (34%) sont financés par 44 communes avec une population de 13% de celle du canton. (J'ajoute que sur ces 44 communes 25 sont dans le district de Nyon.)**

**Le temps est venu pour crier plus fort. Je vous invite à vous joindre à nous.**

**Syndic de Crans**